RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00616
Numéro SIREN : 513 301 788
Nom ou dénomination : MF FERMETURE

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2017 sous le numéro de dépôt 1977

Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes : dépôt N°1977 en date du 10/07/2017

2019 B 616 (1) **BILAN SIMPLIFIÉ** 1977 . **DGFiP N° 2033-A 2017**

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes, le 10 JUIL. 2017

Désignation de l'entreprise : SARL MF FERMETURE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 195 AVENUE JANVIER PASSERO 06210 MANDELIEU

Numéro SIRET * : 51330178800016

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122016 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122015 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	115 000	012	115 000	115 000	
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	69 507	030	39 696	29 811	8 114
	Immobilisations financières * (1)		040	5 714	042		5 714	2 214
	Total I (5)		044	190 221	048	39 696	150 525	125 328
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052			
	STOCKS Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	96 449	070		96 449	53 646
		Autres * (3)	072	22 253	074		22 253	10 846
	Valeurs mobilières de placement		080		082			1 018
	Disponibilités		084	69 956	086		69 956	68 876
	Charges constatées d'avance *		092	80	094		80	66
	Total II		096	188 738	098		188 738	134 452
	Total général (I+II)		110	378 959	112	39 696	339 263	259 780

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PASSIF

POUR COPIE CONFORME LE GERANT

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 000	7 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	700	700
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	8 416	37 688
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	94 819	45 628
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	110 934	91 016
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		18 680
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	41 638	39 001
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	129 899	77 181
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 13 000)	172	56 792	33 902
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	228 329	168 764
	Total général (I + II + III)	180	339 263	259 780

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	30 663
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** — **DGFiP N° 2033-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL MF FERMETURE — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122016 (1)	Exercice N-1 clos le 31122015 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209		
	Production vendue : biens	215		
	Production vendue : services *	217		
		210		
		214		
		218	969 359	780 176
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		(11 110)
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226	322	
	Autres produits	230	679	4 061
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	970 359	773 126
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	428 547	368 447
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	163 347	106 551
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 355)	244	3 106	4 744
	Rémunérations du personnel *	250	167 073	160 394
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	74 791	70 908
	Dotations aux amortissements *	254	5 466	6 536
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	262	41	176
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	842 372	717 756
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	127 988	55 371
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	1	10
	Produits exceptionnels (IV)	290		300
	Charges financières (V)	294	216	1 270
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)	300	235	435
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	32 720	8 347
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	94 819	45 628

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 94 819 — 314 :

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	33 180
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	235
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346		350 : 9 108
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352 : 119 126	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 119 126	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000194 en Euros.

SARL AUDIT PAYE COMPTABILITE

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations complémentaires (CICE)	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 339 263.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 969 358.56 Euros et dégageant un bénéfice de 94 818.56 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 9 108 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	115 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 271		
Installations générales agencements aménagements divers	11 014		8 460
Matériel de transport	18 904		18 703
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 154		
TOTAL	42 343		27 163
Autres titres immobilisés	1 614		
Prêts, autres immobilisations financières	600		3 500
TOTAL	2 214		3 500
TOTAL GENERAL	159 558		30 663

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			115 000	115 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 271	9 271
Installations générales agencements aménagements divers			19 475	19 475
Matériel de transport			37 607	37 607
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 154	3 154
TOTAL			69 507	69 507
Autres titres immobilisés			1 614	1 614
Prêts, autres immobilisations financières			4 100	4 100
TOTAL			5 714	5 714
TOTAL GENERAL			190 221	190 221

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 245	26		9 271
Installations générales agencements aménagements divers	8 342	881		9 223
Matériel de transport	14 973	4 047		19 020
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 670	512		2 182
TOTAL	34 230	5 466		39 696
TOTAL GENERAL	34 230	5 466		39 696

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	26				
Instal.générales agenc.aménag.divers	881				
Matériel de transport	4 047				
Matériel de bureau informatique mobilier	512				
TOTAL	5 466				
TOTAL GENERAL	5 466				

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 100	4 100	
Autres créances clients	96 449	96 449	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 618	20 618	
Débiteurs divers	1 136	1 136	
Charges constatées d'avance	80	80	
TOTAL	122 882	122 882	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	129 899	129 899		
Personnel et comptes rattachés	4 158	4 158		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 784	12 784		
Impôts sur les bénéfices	15 108	15 108		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 201	10 201		
Autres impôts taxes et assimilés	376	376		
Groupe et associés	13 000	13 000		
Autres dettes	1 165	1 165		
TOTAL	186 691	186 691		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	789			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 414			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	50.0000	140			140

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	322
Total	322

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	960
Dettes fiscales et sociales	2 728
Autres dettes	72
Total	3 760

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	80
Total	80

M.F FERMETURE
S.A.R.L au capital de 7.000 Euros
Siège : 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
195 Avenue Janvier Pasero
R.C.S CANNES 513 301 788 (2009 B 00616)

=+=+=

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 AVRIL 2017

Le 03/04/2017 à 19 heures, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents à cette réunion :

- Monsieur Florent CANDELA, propriétaire de	69 parts
- Monsieur Moïse EDERY, propriétaire de	69 parts
- Madame Catherine ZIELENIUK épouse EDERY, propriétaire de	1 part
- Madame Geneviève AGATI épouse CANDELA, propriétaire de	1 part
L'intégralité des parts sociales, soit	140 parts

étant représentée, les associés peuvent en conséquence valablement délibérer en Assemblée Générale Ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Moïse EDERY, gérant de la société, qui rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1°/ Examen du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016,
2°/ Examen du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
3°/ Approbation de ces comptes et conventions, Affectation des résultats,
4°/ Examen de la situation de la société au regard des règles régissant le commissariat aux comptes.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :
- un exemplaire des statuts de la société,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2016,
- le texte des projets de résolutions,
- le rapport de gestion de la gérance et son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Il précise que les documents visés à l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés ou tenus à la disposition des associés dans les délais légaux, ce que reconnaît chaque membre de l'assemblée.

Puis il donne lecture du rapport de gestion de la gérance et présente à l'assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

GC MG GC

Enfin la discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur la situation de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice, faisant apparaître un bénéfice de 94.819,00 Euros.

Elle approuve également la gestion de la société durant l'exercice écoulé, telle qu'elle lui a été résumée dans ce rapport et donne en conséquence quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare approuver les conventions suivantes qui s'y trouvent mentionnées :

- Monsieur Florent CANDELA a perçu, tant au titre de ses fonctions de gérant que de ses fonctions salariées, pour la période du 01/01 au 31/12/2016, une rémunération brute de 24.000,00 Euros.

- Monsieur Moïse EDERY a perçu, tant au titre de ses fonctions salariées que de ses fonctions de gérant, pour la période du 01/01 au 31/12/2016, une rémunération brute de 23.477,29 Euros.

- La société a versé à la SCI AURÉLIE un loyer, qui s'est élevé à la somme de 13.800,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

- La société a versé à la SCI IMA un loyer, qui s'est élevé à la somme de 28.000,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

Chacune de ces conventions soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé intéressé est adoptée à l'unanimité des autres associés possédant plus de la moitié des parts ayant le droit de vote.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de 94.819,00 Euros :

- à concurrence de la somme de 16.419,00 Euros
 au poste autres réserves,

- le solde, soit un montant de 78.400,00 Euros
 étant mis en distribution à titre de dividendes.

Le dividende distribué imposable, soit 560,00 Euros par part sociale, est alloué à des personnes physiques et intégralement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du C.G.I.

FC MB CK
GC

Il sera payable au guichet de la société à compter du 03 Avril 2017, sous déduction de la retenue à la source effectuée au titre des prélèvements sociaux et, en ce qui concerne Monsieur Florent CANDELA, Monsieur Moïse EDERY et Madame Catherine ZIELENIUK son épouse, sous déduction du prélèvement de 21% visé à l'article 117 quater du C.G.I, Madame Geneviève AGATI épouse CANDELA ayant demandé à être dispensée dudit prélèvement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	*Dividende éligible à l'abattement*	*Dividende non éligible à l'abattement*	*Dividende Global*
31/12/2013	60 060,00 €	Néant	60 060,00 €
31/12/2014	30 100,00 €	Néant	30 100,00 €
31/12/2015	74 900,00 €	Néant	74 900,00 €

QUATRIÈME RÉSOLUTION

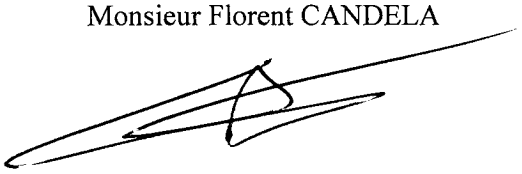
L'assemblée générale prend acte que la société, au vu des comptes qui viennent d'être approuvés, n'est pas tenue légalement de nommer un commissaire aux comptes et décide de ne pas en nommer à titre facultatif.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

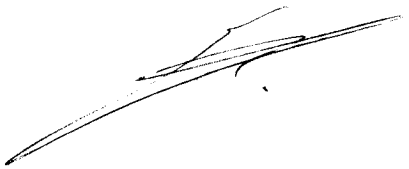
CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée et de tout ce que dessus, dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

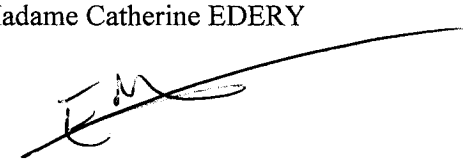
Monsieur Florent CANDELA



Monsieur Moïse EDERY



Madame Catherine EDERY



Madame Geneviève CANDELA



M.F FERMETURE
S.A.R.L au capital de 7.000 Euros
Siège : 06210 MANDELIEU LA NAPOULE
195 Avenue Janvier Pasero
R.C.S CANNES 513 301 788 (2009 B 00616)

=+=+=

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 03 AVRIL 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire annuelle, en vue de vous présenter et de soumettre à votre approbation, les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016.

Afin de vous donner toutes informations utiles, nous avons établi le présent rapport, accompagné d'un commentaire des résolutions qui vous sont proposées. Nous vous rappelons en outre, que tous les documents prévus par la législation en vigueur, ont été mis à votre disposition au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi.

I. SITUATION - RÉSULTATS - PERSPECTIVES

1. *Situation et résultats de la société durant l'exercice écoulé.*

- le total des produits d'exploitation, s'élève à	970.359,00 €
contre pour l'exercice précédent	773.126,00 €
- le total des charges d'exploitation, s'élève à	842.372,00 €
contre pour l'exercice précédent	717.756,00 €
- le résultat d'exploitation, ressort à	127.988,00 €
contre pour l'exercice précédent	55.371,00 €
- les produits financiers se sont élevés à	1,00 €
contre pour l'exercice précédent	10,00 €
- les charges financières se sont élevées à	216,00 €
contre pour l'exercice précédent	1.270,00 €
- les produits exceptionnels se sont élevés à	Néant
contre pour l'exercice précédent	300,00 €
- les charges exceptionnelles se sont élevées à	235,00 €
contre pour l'exercice précédent	435,00 €
- l'exercice écoulé se solde par un bénéfice de	94.819,00 €
contre pour l'exercice précédent, un bénéfice de	45.628,00 €
ce résultat étant obtenu après :	
* dotation aux amortissements de	5.466,00 €
* dotation aux provisions de	Néant
* une charge d'impôt sociétés de	32.720,00 €

2. *Progrès et difficultés rencontrés / Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice / Perspectives d'avenir / Activité en matière de recherche et de développement* :

Les résultats dégagés à l'issue de l'exercice écoulé sont extrêmement satisfaisants.

En effet, notre chiffre d'affaires net a progressé de 24,25% et nous sommes parvenus à contenir le niveau de nos charges, ce qui nous permet de dégager un résultat d'exploitation et un bénéfice net en très forte progression.

L'exercice en cours devrait s'inscrire dans la continuité de l'exercice précédent.

II. INFORMATIONS DIVERSES

1. *Présentation des comptes et méthodes d'évaluation (Art L 123-17 du C.Com)* :

Nous vous précisons que les comptes soumis à votre approbation ont été établis suivant la même présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

2. *Prise de participations et prise de contrôle (Art L 233-6 du C.Com)* :

Aucune opération n'a été effectuée dans ce domaine au cours de l'exercice écoulé.

3. *Activité des filiales et des sociétés contrôlées (Art L 233-6 du C.Com)* :

Notre société ne comporte, à ce jour, aucune filiale, ne contrôle aucune autre société et ne possède aucune participation.

4. *Participations croisées (Art L 233-29 du C.Com)* :

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée durant l'exercice écoulé, dans le cadre de la régularisation des participations croisées.

5. *Autocontrôle (Art L 233-12 du C.Com)* :

Nous vous rappelons que nous ne contrôlons aucune autre société possédant des titres de notre propre société.

6. *Dépenses non déductibles (Art 223 quater du C.G.I)* :

Les comptes qui vous sont présentés ne contiennent aucune dépense non déductible du bénéfice imposable au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

7. *Dividendes des trois derniers exercices (Art 243 bis du C.G.I)* :

Nous vous rappelons que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, éligibles ou non à l'abattement, ont été les suivants :

Exercice	*Dividendes éligibles à l'abattement*	*Dividendes non éligibles à l'abattement*	*Dividende Global*
2013	60 060,00 €	Néant	60 060,00 €
2014	30 100,00 €	Néant	30 100,00 €
2015	74 900,00 €	Néant	74 900,00 €

III. PROPOSITIONS

1. *Affectation des résultats.*

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice comptable de l'exercice, soit la somme de 94.819,00 Euros :

- à concurrence de la somme de 16.419,00 Euros
 au poste autres réserves,

- le solde, soit un montant de 78.400,00 Euros
 étant mis en distribution à titre de dividendes.

Le dividende distribué imposable, soit 560,00 Euros par part sociale, est alloué à des personnes physiques et intégralement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du C.G.I.

Il sera payable au guichet de la société à compter du 03 Avril 2017, sous déduction de la retenue à la source effectuée au titre des prélèvements sociaux et, en ce qui concerne Monsieur Florent CANDELA, Monsieur Moise EDERY et Madame Catherine ZIELENIUK son épouse, sous déduction du prélèvement de 21% visé à l'article 117 quater du C.G.I, Madame Geneviève AGATI épouse CANDELA ayant demandé à être dispensée dudit prélèvement.

2. *Commissariat aux comptes.*

La société, au vu des comptes qui vous sont présentés, n'étant pas tenue de nommer un commissaire aux comptes, nous vous proposons de ne pas en nommer à titre facultatif.

IV. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons enfin, d'approuver si besoin, les conventions suivantes, relevant des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, savoir :

- Monsieur Florent CANDELA a perçu, tant au titre de ses fonctions de gérant que de ses fonctions salariées, pour la période du 01/01 au 31/12/2016, une rémunération brute de 24.000,00 Euros,
- Monsieur Moïse EDERY a perçu, tant au titre de ses fonctions salariées que de ses fonctions de gérant, pour la période du 01/01 au 31/12/2016, une rémunération brute de 23.477,29 Euros.
- La société a versé à la SCI AURÉLIE un loyer, qui s'est élevé à la somme de 13.800,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.
- La société a versé à la SCI IMA un loyer, qui s'est élevé à la somme de 28.000,00 Euros hors charges, au titre de l'exercice écoulé.

Nous demeurons à votre disposition pour vous donner toutes explications et précisions complémentaires, et vous invitons à approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à MANDELIEU LA NAPOULE le 17/03/2017

LA GÉRANCE

